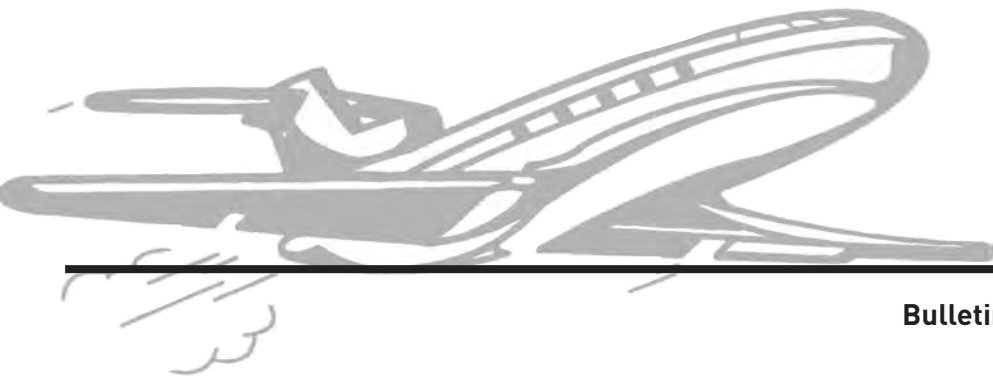




Association Citoyenne Intercommunale des Populations
concernées par le projet d'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes

ACIPA

Notre-Dame-des-Landes • Blain • Bouvron • Casson • La Chapelle-sur-Erdre • La Chevallerais • Cordemais
Fay-de-Bretagne • Grandchamp-des-Fontaines • Héric • Malville • Nort-sur-Erdre • Saint-Étienne-de-Montluc
Sautron • Savenay • Sucé-sur-Erdre • Le Temple-de-Bretagne • Treillières • Vigneux-de-Bretagne



Bulletin des adhérents - Juillet 2002 - N° 5

Un emploi du temps chargé

Lundi 1^{er} juillet, devant la Préfecture de Nantes

Je conduisais une délégation de l'ACIPA avec nos partenaires de Bien Vivre à Vigneux et Solidarité Écologie, afin de remettre aux participants du Comité de Pilotage qui se réunissaient à 15 heures, une note sur les raisons de notre combat (voir page 3).

Hormis un adjoint du Maire de Rennes, Jean Normand, également Conseiller Général, qui a soulevé la question de la pertinence du Site de Notre-Dames-des-Landes choisi voici plus de 30 ans, les deux représentants de la zone aéroportuaire (CCEG et SIVU), n'auraient pas, selon nos informations, contrecarré ce projet qui inquiète tant les populations concernées.

Pourtant, à ce comité de Pilotage, un dossier complet a été remis aux participants, en vue du Débat Public...

Désormais nos élus savent et connaissent les différentes zones de nuisances. Vont-ils pouvoir longtemps continuer à dire "Nous ne sommes pas demandeurs d'un tel équipement" ?

Cette prise de position n'est pas suffisante et il va bien falloir que nos élus locaux se positionnent clairement. Notre devoir de citoyen est de les pousser à se prononcer sans ambiguïté, d'autant qu'ils sont actuellement en possession d'un dossier relativement complet. Ils ne peuvent plus dire "Nous ne savons rien, attendons le Débat Public".

Mardi 2 juillet à la D.D.E.

Avec Bernard Moret, Président de la Commission Études, nous avons rencontré le Directeur Départemental et Régional de l'Équipement, ainsi que le technicien en charge du dossier aéroport.

Ce dossier que nous découvrons ne comporte qu'un seul site étudié : Notre-Dames-des-Landes. Les différentes hypothèses de décolla-

ges et d'atterrissages ainsi que les zones survolées apparaissent nettement.

Nous posons alors la question de l'utilité et de la mission du Débat Public, prévu à l'automne, puisque finalement tout semble "bouclé". Réponse du Directeur "Le débat se fera en pleine connaissance de cause. Notre Administration réalise une étude avec une justification réelle, mais une autre expertise est possible".

Bien sûr, notre désaccord est total et nous indiquons clairement que nous refuserons une telle parodie de Débat Public !...

Lundi 8 juillet à Bruxelles

Aller et retour dans la journée, en TGV bien sûr, pour rencontrer à la "Commission Transport de l'Union Européenne" le Directeur Général Monsieur Ayral et son adjoint, Monsieur Seeböhm.

Nos questions ont été claires et précises :

- quelles sont selon vous, les probabilités de croissance du trafic aérien au niveau mondial, de l'Asie, de la Russie, de l'Europe et de la France ?
- il y a-t-il une politique européenne des transports aériens et les aéroports existants sont-ils à saturation ?
- dans ce contexte général, un aéroport Grand Ouest se justifie-t-il, compte tenu aussi des contraintes environnementales (pollution, bruit, nuisances multiples, dessertes obligatoires...) ?

A la première question, la réponse est oui à une probabilité de croissance du trafic aérien, laquelle tournerait autour d'une moyenne annuelle de 4 à 6 %.

(suite page 2)

À la deuxième question, il n'y a pas de politique européenne des transports, comme cela existe pour l'agriculture, la pêche, l'acier etc. Les conséquences, souvent négatives, sont nombreuses, notamment pour le rail, qui ne connaît aucune harmonisation, d'où les difficultés rencontrées pour son développement. Hélas, le TGV européen se fera attendre!

De nombreux aéroports européens sont saturés : Francfort, Berlin, Heathrow, Bâle etc. Il y a aussi un problème de coordination des réseaux, du fait de l'absence de politique européenne. Il existe peu de projet de création d'aéroport en Europe. Ceux de Lisbonne et Berlin se heurtent à beaucoup de difficultés ainsi que celui du 3^e aéroport parisien, sérieusement compromis.

Quant à la dernière question, il n'appartient pas à la Commission Européenne de se prononcer sur la nécessité ou non d'un aéroport Grand Ouest. Actuellement, Nantes n'est pas saturé. Mais il peut l'être en 2015. La création ou non, du 3^e aéroport parisien aura des conséquences directes sur celui du Grand Ouest.

Pour nos interlocuteurs, la décision finale devrait tenir compte des considérations environnementales, des nuisances sur les populations et de la meilleure approche possible pour l'ensemble des populations de la grande région Ouest. Actuellement, les deux villes où le trafic est saturé et impose la création d'une nouvelle plateforme sont Bordeaux et Toulouse.

Affaire à suivre!...

J.C.

Le débat public sur le projet d'aéroport à Notre-Da

Trois instances interviennent sur le projet de Notre-Dame-des-Landes : le Comité de Pilotage, le Syndicat Mixte d'Études et la Commission du Débat Public.

La décision finale incombe à l'État, à l'issue des études, avis et débats.

Le Comité de Pilotage mis en place le 25/06/2001 pour préparer le Débat Public est une instance de concertation entre l'État et les collectivités concernées : Régions des Pays de la Loire et Bretagne, Conseils Généraux de Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine, Communauté Urbaine de Nantes et de Rennes, représentants du Syndicat Mixte d'Études.

Y sont associés, en qualité d'experts, la Direction de l'Aviation Civile, la Direction Départementale de l'Équipement, la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, le Réseau Ferré de France, la S.N.C.F.

Il s'est réuni la dernière fois le 1^{er} juillet 2002, sans doute dans la hâte, puisque convocation et dossier ont été transmis seulement 4 jours avant la réunion. De l'aveu de plusieurs participants, peu d'éléments concrets ont été présentés lors des 2 premières réunions.

Le Syndicat Mixte d'études, composé de 40 membres, est chargé en concertation avec le Comité

de Pilotage, de la réalisation d'études préliminaires à l'aménagement du site.

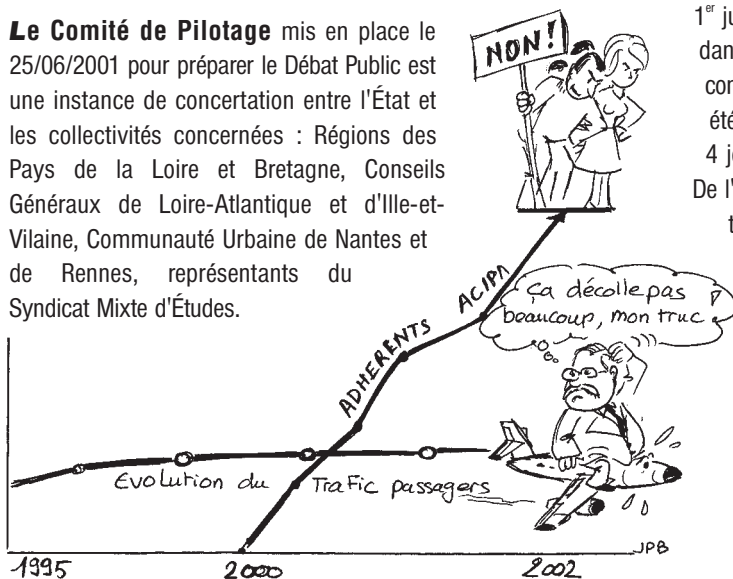
La Région des Pays de la Loire détient 30 % des voix, la Région Bretagne 17,5 %, le Conseil Général de Loire-Atlantique 15 %, la Communauté Urbaine de Nantes 10 %.

Les communes de Notre-Dame-des-Landes, Grandchamp-des-Fontaines, Treillières et Vigneux-de-Bretagne n'ont que des voix consultatives.

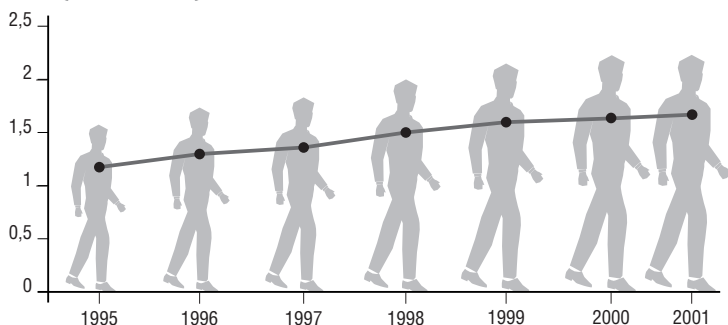
Au 10 juillet 02, le syndicat mixte ne s'est jamais réuni. On prête cependant au Préfet de Région l'intention de le réunir avant le 14/07/02.

La Commission Nationale du Débat Public prépare et organise un débat public pour tous les projets d'équipement du territoire, qui ont des impacts sociaux et environnementaux importants.

Pour le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, le Débat Public, présidé par Jean Bergougnoux (ex-directeur général d'EDF,

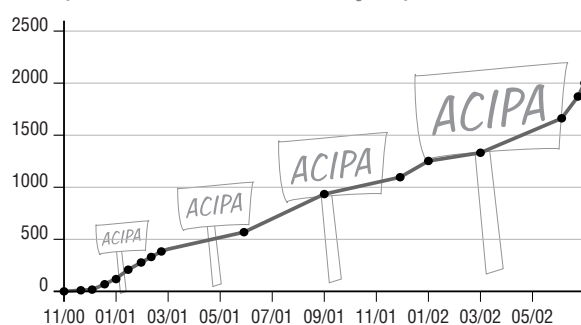


Évolution du trafic passager entre 1995 et 2001 (en millions)

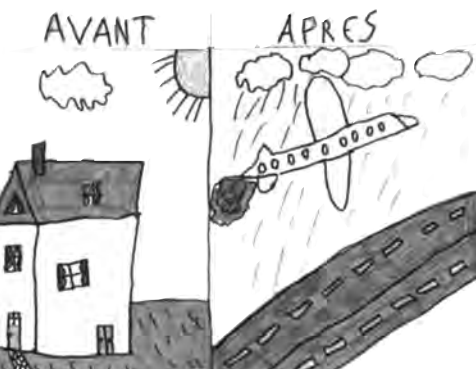


ACNUSA

Évolution du nombre d'adhérents ACIPA entre 2000 et 2002 (au nombre de 2000 à ce jour)



Les dessins d'enfants figurant sur ce 4 pages ont été réalisés lors du pique-nique du 23 juin.



mes-des-Landes

ex-président de la SNCF), débiterait à l'automne 2002.

Le dossier soumis au débat porterait sur :

- le projet de transfert de Nantes-Atlantique à Notre-Dame-des-Landes,
- la pertinence du site retenu,
- la création sur le site de l'infrastructure destinée à devenir l'aéroport interrégional du Grand Ouest,
- la création des infrastructures routières et ferroviaires, ainsi que les opérations d'aménagement liées à ce projet.

Deux réunions seraient prévues à Nantes, c'est peu, aussi Il faudra être très nombreux à y participer. Les correspondants locaux vous transmettront les dates dans la mesure du possible, mais chaque adhérent doit être à l'affût de la moindre information.

Autant dire que si les citoyens veulent se faire entendre, il faudra qu'ils soient nombreux à crier haut et fort leur opposition à ce projet.

Si le débat public doit servir à justifier le site de Notre-Dame-des-Landes, l'ACIPA a clairement fait savoir à M. Bergougnoux qu'elle le torpillerait.



Aux Membres du Comité de Pilotage

Réunion du 1^{er} juillet 2002

(document remis en Préfecture à 14 heures)

Le Comité de Pilotage tient ce 1^{er} juillet 2002, sa 3^e séance. Celle-ci a probablement été préparée par un pré-comité, auquel peuvent se joindre d'autres experts... Mais à ce jour, aucun représentant de la population ou de la société civile n'a été consulté.

Notre Association qui regroupe plus de 2000 adhérents considère que la Charte de la Concertation, en particulier ses articles 1, 4 et 5 ne sont pas respectés.

Il est vrai qu'un élu de la CCEG siège au Comité de Pilotage et nous ne doutons pas de sa contribution active, mais nous regrettons l'absence, sur le terrain, d'une consultation préalable à la réunion de ce jour.

De même aurions-nous préféré une brève intervention orale de notre part, plutôt que ce texte rédigé à la demande conjointe d'élus municipaux, régionaux, des administrateurs de l'ACIPA, des Présidents d'autres Associations : "Bien Vivre à Vigneux, Solidarité-Écologie et l'ADECA qui sont respectivement : Claude Bord, Jean-Paul Minier et Sylvain Fresneau", pour vous faire connaître l'état d'esprit, les inquiétudes de la population sur ce projet d'aéroport et finalement nos positions. Aucune semaine ne se passe sans que des élus, des décideurs locaux, régionaux, voire nationaux, ne s'expriment dans les médias pour justifier la réalité incontournable d'un aéroport Grand Ouest à Notre-Dame-des-Landes et, cela au mépris des procédures prévues par la loi : Charte de la Concertation, Débat Public, enquêtes publiques, etc.

Pour la population et nos associations, non seulement la confiance en les Institutions et ses représentants s'effrite, mais le sentiment d'être ignorées, trompées, voire trahies, s'accroît de plus en plus, d'où leurs inquiétudes réelles et justifiées.

Ce climat de doute, de suspicion n'est pas favorable au déroulement serein d'un débat public dès l'automne. **Notre mission est de le dire** et de vous mettre en garde, surtout **si Notre-Dame-des-Landes apparaît comme le seul et unique choix possible.**

C'est pourquoi, solennellement, nous demandons, une fois de plus, le report du Débat Public que nous avons nous-mêmes obtenu. Ce report doit laisser le temps d'analyser les études proposées par le Maître d'Ouvrage et de permettre la réalisation d'études contradictoires sur l'opportunité d'un aéroport Grand Ouest, en y intégrant tous les paramètres : situation et devenir des aéroports existants à l'Ouest, en France et au niveau Européen, les TGV actuels et futurs, les aspects liés à l'environnement et à l'aménagement du territoire équilibré et solidaire.

En cas de nécessité avérée d'un tel équipement, il faudra réfléchir et débattre sur le meilleur site possible, en allant bien au-delà des seuls intérêts économiques, c'est-à-dire **en y intégrant le développement durable.**

Le Président, Joseph Caillaud



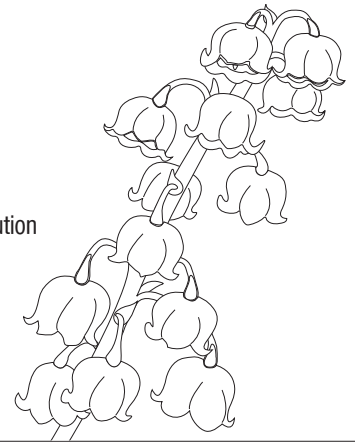
“Dites-le avec des fleurs”

C'est ce que l'ACIPA a fait le dernier week-end d'avril, dans une quinzaine de communes, allant de Nort-sur-Erdre à Savenay et de Saint-Étienne-de-Montluc à Blain.

Cette “Opération muguet” avait pour but d'aller au-devant de la population par le biais d'une pétition, d'une distribution de tracts, de discussions et d'une campagne d'adhésions.

Près de cent adhérents ont rejoint l'ACIPA, qui a offert à chacun d'entre eux un brin de muguet de.. 13 clochettes, porte-bonheur assuré!

La presse a largement couvert cette action, (journaux, radio...) et ce succès invite à renouveler de telles actions.



“Un pique-nique réussi”



Le deuxième grand pique-nique de l'ACIPA, qui s'est tenu le dimanche 23 juin, en plein cœur de la Z.A.D du site de Notre-Dame-des-Landes, a rassemblé près de 2500 personnes.

Ce fut un véritable succès avec un air de grande kermesse champêtre, dans une ambiance familiale, où de nombreux enfants ont escaladé le château gonflable et dessiné leur refus des avions au-dessus de leur tête.

Les stands de l'ACIPA, l'ADECA, Bien Vivre à Vigneux et Solidarité Écologie ont été visités et questionnés sans arrêt. Celui de l'ACIPA a enregistré une centaine d'adhésions.

L'animation musicale a été assurée gracieusement et avec brio par trois groupes : Cri-Cri Blues, Unité Spéciale et Fraggles band.

Un grand merci au talentueux sonorisateur, Bruno Mazzochi, ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée!

Le discours du Président, clair et mobilisateur a tracé les grandes lignes du combat à venir qui, plus que jamais doit nous rassembler et nous renforcer, faute de place, il paraîtra dans le prochain bulletin.

La présence d'élus, les Maires de Notre-Dames-des-Landes, Louis Cercleron, de Treillières, Émile Savary, des conseillers municipaux et

régionaux, Geneviève Chignac et Patrick Cotrel qui étaient candidats aux législatives sur la 6^e et 5^e circonscription, les excuses de M. Combe, Maire du Gâvre et M. Trillard, Président du Conseil Général, prouvent que notre mobilisation gagne du terrain, face à la certitude inébranlable de tous ceux qui parlent de ce projet comme d'une réalité incontournable!...



Rendez-vous en juin 2003 pour un troisième pique-nique encore plus important. C'est par notre détermination et notre persévérance que nous ferons échec à ce projet d'aéroport.



Les participants au cours de la prise de parole.

Directeur de la Publication : Joseph Caillaud • Comité de rédaction : les membres de la commission communication
A.C.I.P.A. - B.P. 5 - 44130 Notre-Dame-des-Landes • Imprimerie : Top Imprimerie

FORMULAIRE D'ADHÉSION à l'A.C.I.P.A.

Bulletin à renvoyer à : A.C.I.P.A. - B.P. 5 - 44130 Notre-Dame-des-Landes - Tél. 02 51 12 13 38

Adhésion Individuelle 10 € Familiale 13 € Ré-adhésion - **Pensez à le faire !**

Nom Prénom.....

Tél. E-mail.....

Adresse

Code Postal Commune

• Pouvez-vous aider régulièrement? OUI NON Occasionnellement? OUI NON

• Pour une adhésion familiale, indiquez les noms et prénoms des adhérents majeurs

Vous habitez la commune depuis : - de 5 ans + de 5 ans et - de 20 ans + de 20 ans Je n'habite pas le secteur